

**centre dramatique
national**

La Commune

pièce d'actualité n°3

81 avenue Victor Hugo

**écrit par Olivier
Coulon-Jablonka, Barbara
Métais-Chastanier et
Camille Plagnet, mis en
scène par Olivier Coulon-
Jablonka**

DU 5 AU 17 MAI 2015
MAR, MER 19H30
JEU, VEN 20H30
SAM 18H
DIM 16H

DURÉE ESTIMÉE 1H30

Contact presse **Claire Amchin**
01 42 00 33 50 – 06 80 18 63 23
claire.amchin@wanadoo.fr

visuels téléchargeables sur lacommune-aubervilliers.fr/presse

Aubervilliers

81 avenue Victor Hugo

écrit par
**Olivier Coulon-Jablonka,
Barbara Métais-Chastanier,
Camille Plagnet**

mis en scène par
Olivier Coulon-Jablonka

avec
**Adama Bamba
Moustapha Cissé
Ibrahim Diallo
Mamadou Diomandé
Inza Koné
Souleyman S.
Méité Soualiho
Mohammed Zia**

production **La Commune**
centre dramatique national
d'Aubervilliers

spectacle créé le 5 mai 2015 à
La Commune

en complément

rencontres, projection de documentaires
sur la thématique des migrants
(programme en cours)

Pièce d'actualité

La Commune centre dramatique national d'Aubervilliers passe commande à de grands artistes et leur demande : la vie des gens d'ici, qu'est-ce qu'elle inspire à votre art ? Les pièces d'actualité, ce sont des manières nouvelles de faire du théâtre. Elles disent que la modernité du théâtre, sa vitalité passent par ce recueil de ce qui fait la vie des gens, des questions qu'ils se posent, et de ce temps du monde, complexe, poignant, que nous vivons tous. Elles partent d'une population, et disent qu'en eux se trouvera une nouvelle beauté. Mêlant parfois professionnels et amateurs, elles font du théâtre l'espace public de nos questions, elles seront suivies de débats, d'échanges et renouvelleront avec éclat, émotion et drôlerie, l'idée si belle du théâtre comme Agora. En entrant dans ce théâtre, ma question était : est-ce que le lieu est bon pour l'art ? Est-ce que le fait d'être ici, de s'adresser à des gens précis, de partir d'eux, peut générer un art nouveau ? Voici donc un début de réponse par ces pièces d'actualité. Elles sont confiées à des artistes que j'aime et admire, car il s'agit bien d'art fait avec les gens. Ce sont des créations. Il y en a 3 cette saison. Elles portent sur l'actualité. Leur production est légère et souple puisqu'elle se fait en réaction à l'urgence des événements. Elles obéissent à un cahier des charges précis : temps de répétition limité (20 jours), obligation à travailler en contact avec les associations, les particuliers, les institutions etc. de la ville et du territoire, ceux qui sont aux prises localement avec la question traitée. Le travail a une charge documentaire et vise à un effet de miroir très explicite. C'est le présent vu par le prisme de nos concitoyens. Ces formes associeront des acteurs professionnels et des habitants. C'est aussi une nouvelle manière de penser la place des amateurs. Elles pourront convoquer des esthétiques différentes et passionnantes, fantaisistes et modernes : mini comédie musicale, spectacle multimédia etc. Elles seront le lieu de l'invention, stimulée par la population. Cette saison, Laurent Chétouane, Maguy Marin et Olivier Coulon-Jablonka sont les artistes qui jouent le jeu ; certains de renommée internationale, tous emblématiques du renouveau des formes. C'est donc bel et bien le signe que ces formes contribuent au renouveau du théâtre d'aujourd'hui.

Je veux que ce soit la démonstration faite aux gens que le théâtre est lié à leur vie. Que ce soit aussi l'occasion d'une hospitalité particulière. Avec des débats sur des questions de société menés en concertation avec la population. Il s'agit de renouveler l'idée du théâtre comme Agora, comme l'espace public de nos questionnements. Ce sera enjoué, polémique, ardent. Ce sera aussi une espèce de rituel : peu à peu le public aura ce réflexe amusé, ému, d'aller voir ce que les artistes ont à nous dire de l'actualité. Ce sera un moment d'accélération de la vie du CDN, le risque pris de la répercussion à chaud, de la provocation, le don soucieux, passionné, la découverte de nouvelles formes mises en mouvement par la vraie vie.

Marie-José Malis, octobre 2014

Dans la continuité des deux premières, cette troisième et dernière pièce d'actualité de la saison 2014/15 traite d'un sujet qui éclaire un aspect particulier de la ville d'Aubervilliers.

Pour Olivier Coulon-Jablonka, Barbara Métais-Chastanier et Camille Plagnet le point de départ a été un collectif d'immigrés qui, après s'être fait expulser de plusieurs lieux sur Paris, a réquisitionné un lieu vacant à Aubervilliers, un ancien Pôle Emploi au 81 rue Victor Hugo, pour y loger.

C'est un théâtre de l'urgence qui s'empare de l'histoire d'une ville, écrit, composé et réalisé en trois semaines, interprété par les albertivillariens eux-même.

Pour mémoire :

Le théâtre, pour vous c'est quoi ?, Laurent Chétouane (artiste associé), oct 2014

La Casa de españa, Maguy Marin, déc 2014

Et maintenant :

81 avenue Victor Hugo, Olivier Coulon-Jablonka, mai 2015



© Thomas Métais-Chastanier

Notes d'intention

L'avenue Victor Hugo est une des plus chics et des plus prestigieuses avenues parisiennes. À Aubervilliers, l'avenue Victor Hugo abrite des entrepôts de commerce en gros, des boutiques d'import-export de textiles asiatiques, quelques magasins d'alimentation, un restaurant aveyronnais, un café-tabac-pmu et, sis au 81, face à un centre commercial chinois en construction, un ancien Pôle Emploi.

C'est ici que vivent, depuis août 2014, les 80 d'Aubervilliers, un collectif d'immigrés venus principalement de Côte d'Ivoire et du Bangladesh. Expulsés du passage de l'Avenir et de la rue du Colonel-Fabien ou chassés par l'incendie de la rue des Postes, se retrouvant donc sans-logis, les 80 d'Aubervilliers ont décidé, après 4 mois passés à la rue, de réquisitionner ce bâtiment en attendant de voir leur situation s'améliorer.

Sur scène, c'est l'histoire de huit d'entre eux qui se déploie, nous conduisant des faubourgs d'Abidjan, de Ouagadougou ou de Dhaka à ce présent de la lutte des sans-toits à Aubervilliers. Se dessinent ainsi des parcours d'exil et de migration qui s'étirent sur des continents et parfois des années.

« L'exil, c'est la nudité du droit », écrivait Victor Hugo il y a plus d'un siècle. « Les justiciers ont leurs lois » réplique Mamadou D., exilé ivoirien, en cette année 2014 qui a vu le nombre des migrants morts en mer Méditerranée augmenter de façon spectaculaire. La question de l'hospitalité commence avec ce droit qui excède la loi, tandis que sont mis en place en France et en Europe une série de législations et de dispositifs visant à contrôler et contenir l'afflux des migrants.

Quelle place accordons-nous à l'étranger ? À quelles conditions ? Et pour quelles conditions de vie et de travail ?

Invités à monter sur scène, ce sont ces questions qu'ils nous tendent en miroir. Chacun nous donnant à entendre et à voir un fragment de leur destin si singulier où la solidarité côtoie la violence, où la ruse répond à l'injustice, où une même nécessité de survivre fait face aux épreuves rencontrées.

Un théâtre à côté du tribunal : le processus de création

Olivier : La commande qui était faite par le théâtre, c'était de faire une pièce avec des habitants. C'était ça la consigne. Et pour nous c'était intéressant de travailler justement avec vous qui posez la question du logement en occupant l'ancien Pôle Emploi, vous les sans-toits, vous qui êtes habitants en fait euh voilà d'Aubervilliers. Et qu'est-ce qu'on peut dire d'autre Camille, Barbara, là dessus ?

Camille : Oui, en deux mots, c'est le théâtre de La Commune. Tu vois. C'est dans le jardin où il y a le tribunal, là où il y avait le 30 septembre 2014 le jugement d'expulsion au tribunal, à Aubervilliers.

Bamba : Oui. Oui.

Barbara : Y a un théâtre juste à coté.

Camille : C'est dans un grand jardin.

Bamba : Oui. Oui.

Camille : Et tu vois si tu regardes le tribunal, là y a un grand bâtiment.

Bamba : Oui. Oui. J'ai vu.

Camille : C'est le théâtre !

Et du coup c'est là où on...

L'idée c'est vraiment de faire un spectacle qui se passera là-bas, avec vous.

Et c'est-à-dire l'idée, c'est de raconter l'histoire de cette lutte, de cette occupation mais de raconter aussi votre histoire de manière plus générale : pourquoi vous êtes venu ? Qu'est-ce que... enfin, pourquoi vous êtes ici ? Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés depuis que vous êtes en France ? Toutes les embuches que vous avez rencontrées ? Et aussi peut-être des choses qui sont plus joyeuses aussi, peut-être les belles choses qui arrivent ici. Et l'idée, c'est qu'il y en ait quelques uns d'entre vous, ceux qui ont envie, qui soient sur scène, pour raconter ces histoires-là, vos histoires, donc qui soient aussi des acteurs.

Olivier : Bon ça c'est la deuxième étape.

Barbara : Et toi tu as déjà été au théâtre ?

Bamba : Ici, non. Nous en fait, les immigrés, on a peur des endroits où il y a beaucoup de Blancs. Parce que on se dit : si tu es là-bas seul, s'il y a un contrôle, c'est toi qu'on va prendre. Ici, on nous a trop parlé : même les cafés des quartiers blancs il faut éviter parce que s'il y a un petit contrôle, on sait que le Blanc il est chez lui, qui va le contrôler ?

Voilà, tu es la première personne à contrôler.

Donc ça bloque tout.

Mais moi, aujourd'hui, si j'ai mes documents, ce sont des endroits que j'aime : cinéma et théâtre. J'aime beaucoup, beaucoup, ça faut reconnaître.

(81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers,
octobre 2014)

Documents (1)

Dans *L'Apologie de Socrate*, tout au début du plaidoyer de Socrate, celui-ci s'adresse à ses concitoyens et juges athéniens. Il se défend d'être une sorte de sophiste ou de discoureur habile. Il annonce que, contre les menteurs qui l'accusent, il va dire le juste et le vrai, sans doute, mais sans élégance rhétorique, sans joliesse de langage. Il déclare qu'il est « étranger » au discours de tribunal, à la tribune des tribunaux : il ne sait pas parler cette langue de prétoire, cette rhétorique du droit, de l'accusation, de la défense et de la plaidoirie ; il n'a pas de technique, il est comme un étranger. (Parmi les graves problèmes dont nous traitons ici, il y a celui de l'étranger qui, malhabile à parler la langue, risque toujours d'être sans défense devant le droit du pays qui l'accueille ou qui l'expulse ; l'étranger est d'abord étranger à la langue du droit dans laquelle est formulé le devoir d'hospitalité, le droit d'asile, ses limites, ses normes, sa police, etc. Il doit demander l'hospitalité dans une langue qui par définition n'est pas la sienne, celle que lui impose le maître de maison, l'hôte, le roi, le seigneur, le pouvoir, la nation, l'État, le père, etc. Celui-ci lui impose la traduction dans sa propre langue, et c'est la première violence. La question de l'hospitalité commence là : devons-nous demander à l'étranger de nous comprendre, de parler notre langue, à tous les sens de ce terme, dans toutes ses extensions possibles, avant et afin de pouvoir l'accueillir chez nous ? S'il parlait notre langage, avec ce que tout cela implique, si nous partageons déjà tout ce qui se partage avec une langue, l'étranger serait-il encore un étranger et pourrait-on parler à son sujet d'asile ou d'hospitalité ? C'est ce paradoxe que nous allons voir se préciser.)

Que dit alors Socrate au moment où, ne l'oublions pas, il joue sa vie et va bientôt la perdre à ce jeu ? Que dit-il en se présentant comme l'Étranger, à la fois comme s'il était un étranger (par fiction) et en tant qu'il devient effectivement l'étranger par la langue (condition qu'il va même revendiquer, quoi qu'il en dise, par une habile dénégation de prétoire), un étranger accusé dans une langue qu'il dit ne pas parler, un accusé sommé de se justifier, dans la langue de l'autre, devant le

droit et les juges de la cité ? Il s'adresse donc à ses concitoyens, aux juges athéniens, qu'il appelle tantôt « juges », tantôt « Athéniens ». Ils parlent comme (des) juges, les citoyens qui parlent au nom de leur citoyenneté. Socrate retourne la situation : il leur demande de le traiter comme un étranger envers lequel des égards sont exigibles, un étranger à cause de son âge et un étranger à cause de sa langue, de la seule langue dont il ait l'habitude.

Jacques Derrida, *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.

Les individus, les familles, les villes ou les États ne pratiquent que l'hospitalité conditionnelle (invitation), celle qui exige que l'invité observe les traditions, les règles, les normes, la culture et la langue de son hôte. Je t'accueille chez moi, disent-ils à l'autre [généreusement]. L'hospitalité inconditionnelle (visitation) suspend ces protections. L'hôte s'expose à celui qui arrive, même s'il ignore tout de lui, même s'il doit se transformer pour s'ouvrir à cet étranger non identifiable (tout autre), ce visiteur imprévisible.

Jacques Derrida, *Le « concept » du 11 septembre*, Paris, Galilée, 2004.

Documents (2)

Lorsque, à seize ans, le jeune Karl Rossmann entra dans le port de New York sur le bateau déjà plus lent, la Statue de la Liberté, qu'il observait depuis longtemps, lui apparut dans un sursaut de lumière. On eut dit que le bras qui brandissait l'épée s'était levé à l'instant même, et l'air libre soufflait autour de ce grand corps.

Être émigrant c'était peut-être très précisément cela : voir une épée là où le sculpteur a cru, en toute bonne foi, mettre une lampe, et ne pas avoir complètement tort.

Sur le socle de la Statue de la Liberté
On a gravé les vers célèbres d'Emma Lazarus :

*Donnez-moi ceux qui sont las, ceux qui sont
pauvres
Vos masses entassées assoiffées d'air pur,
Les rebuts misérables de vos terres surpeuplées
Envoyez-les-moi
Ces sans patrie ballotés par la tempête
Je lève ma lampe près de la Porte d'Or*

Mais au même moment toute une série de lois était mise en place pour contrôler, et un peu plus tard contenir, l'afflux des émigrants.

Au fil des années, les conditions d'admission devinrent de plus en plus strictes et, petit à petit, se refermèrent les portes de cette Amérique fabuleuse, de cet eldorado des temps modernes où, racontait-on aux petits enfants d'Europe, les rues étaient pavées d'or, et la terre, si vaste et si généreuse que tout le monde pouvait y trouver sa place. (...)

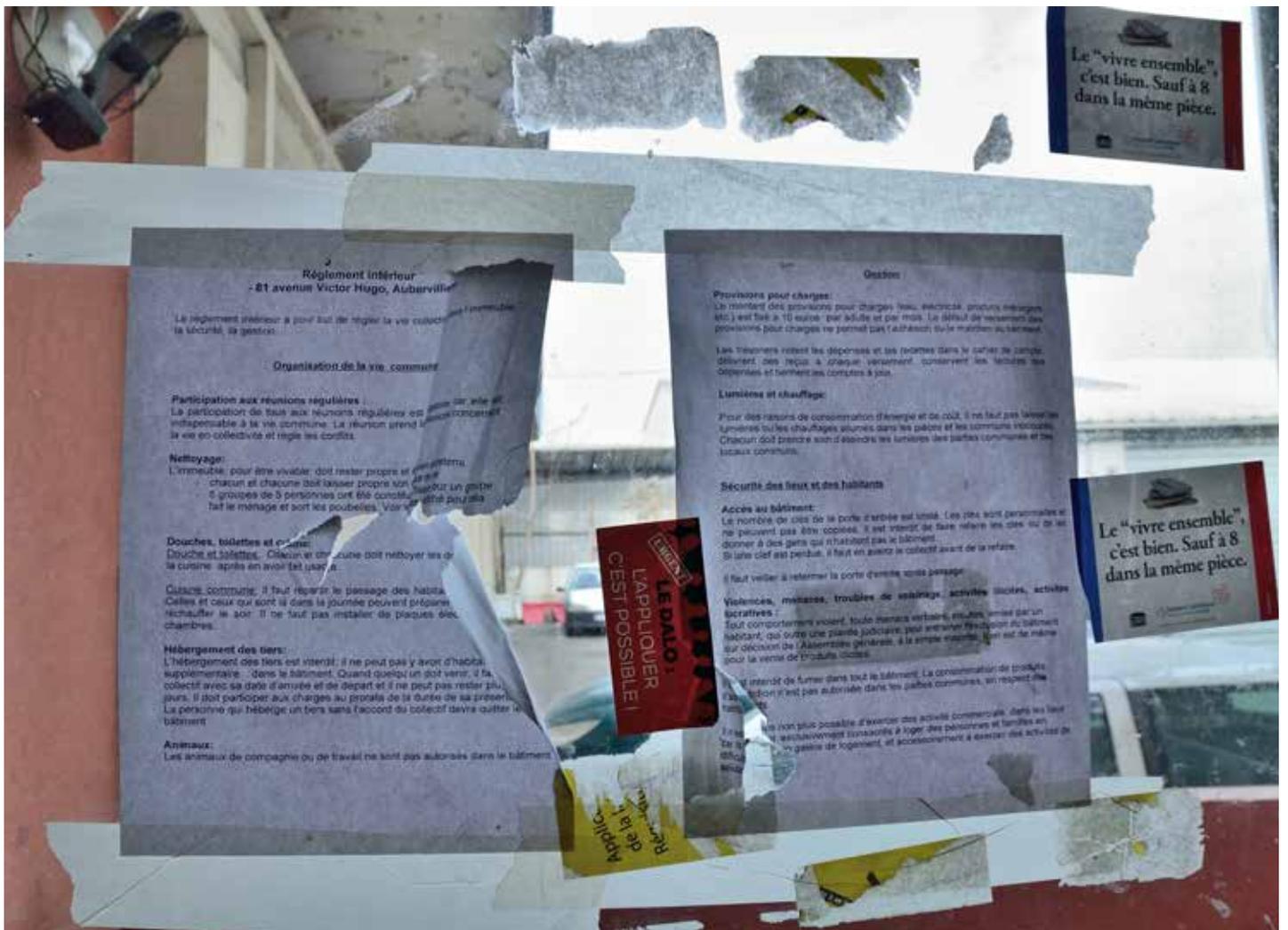
Les immigrants qui débarquaient pour la première fois à Battery Park ne tardaient pas à s'apercevoir que ce qu'on leur avait raconté de la merveilleuse Amérique n'était pas tout à fait exact : peut-être la terre appartenait-elle à tous, mais ceux qui étaient arrivés les premiers s'étaient déjà largement servis, et il ne leur restait plus, à eux, qu'à s'entasser à dix dans les taudis sans fenêtres du Lower East Side et travailler quinze heures par jour. Les dindes ne tombaient pas toutes rôties dans les assiettes et les rues de New York n'étaient pas pavées d'or.

En fait, le plus souvent, elles n'étaient pas pavées du tout. Et ils comprenaient alors que c'était précisément pour qu'ils les pavent qu'on les avait fait venir. Et pour creuser les tunnels et les canaux, construire les routes, les ponts, les grands barrages, les voies de chemin de fer, défricher les forêts, exploiter les mines et les carrières, fabriquer les automobiles et les cigares, les carabines et les complets-vestons, les chaussures, les chewing-gum, le corned-beef et les savons, et bâtir des gratte-ciel encore plus hauts que ceux qu'ils avaient découverts en arrivant.

Georges Perec, *Ellis Island*, Paris, POL, 1995.

À propos de l'hospitalité, problème de notre temps, posé par l'accueil des étrangers, le consensuel, c'est l'admission sélective, le fait qu'il y a des principes nationaux imposant des restrictions et des conditions d'admission. [...] J'ai pris le parti inverse, en pensant et exposant l'idée d'une hospitalité inconditionnelle, ouverte à tous, étrangère aux lois, et constitutive d'être et de puissance : l'idée d'une hospitalité universelle et absolue. Dans ce cadre-là, dans ces formes de consensus limitatif, j'ai construit sur les différents points ma philosophie et cette dimension utopique qui la caractérise.

René Schérer, *Les Lettres françaises*, Novembre 2010, No76.



Règlement intérieur - 81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers

Le règlement intérieur a pour but de régler la vie collective, la sécurité, la gestion.

Organisation de la vie commune

Participation aux réunions régulières
La participation de tous aux réunions régulières est indispensable à la vie commune. La réunion prend la vie en collectivité et règle les conflits.

Nettoyage:
L'ensemble pour être vivable doit rester propre et chacun et chacune doit laisser propre son logement. Les groupes de 3 personnes ont été constitués pour effectuer le ménage et sortir les poubelles. Voir le règlement intérieur pour plus de détails.

Douches, toilettes et cuisine
Douche et toilettes: Chacun et chacune doit nettoyer les de la cuisine après en avoir fait usage.

Cuisine, sottosol
Celles et ceux qui sortent dans la journée doivent préparer le chauffage le soir. Il ne faut pas installer de plaques électriques dans les chambres.

Hébergement des tiers:
L'hébergement des tiers est interdit: il ne peut pas y avoir d'habitants supplémentaires dans le bâtiment. Quand quelqu'un doit venir, il doit collecter avec ses dates d'arrivée et de départ et il ne peut pas rester plus de 3 jours. Il doit participer aux charges au prorata de la durée de sa présence. La personne qui héberge un tiers sans l'accord du collectif devra quitter le bâtiment.

Animaux:
Les animaux de compagnie ou de travail ne sont pas autorisés dans le bâtiment.

Ordonnances

Provisions pour charges:
Le montant des provisions pour charges (eau, électricité, gaz, chauffage collectif) est fixé à 10 euros par adulte et par mois. Le défaut de paiement des provisions pour charges ne permet pas l'accès au logement.

Les trousseaux restent les dépenses et les recettes dans le cahier de compte. Ils doivent être remis à chaque versement, conservant les factures des dépenses et faisant les comptes à jour.

Lumières et chauffage

Pour des raisons de consommation d'énergie et de coût, il ne faut pas laisser les lumières ou les chauffages allumés dans les pièces et les communs vides. Chacun doit prendre soin d'éteindre les lumières des parties communes et des locaux communs.

Sécurité des lieux et des habitants

Accès au bâtiment:
Le nombre de clés de la porte d'entrée est limité. Les clés sont personnelles et ne peuvent pas être copiées. Il est interdit de faire reluire les clés ou de les donner à des gens qui n'habitent pas le bâtiment. Si une clé est perdue, il faut en avoir le collectif avant de la refaire. Il faut veiller à refermer la porte d'entrée après passage.

Violences, menaces, troubles de voisinage, activités illicites, activités lucratives:
Tout comportement violent, toute menace verbale, écrite, ainsi que par un habitant, qui cause une plainte judiciaire pour atteinte à l'habitat ou à la tranquillité ou décision de l'Assemblée générale, à la simple exception, peut être de même pour la vente de produits illicites.

Il est interdit de fumer dans tout le bâtiment. La consommation de produits alcoolisés n'est pas autorisée dans les parties communes, au respect des habitants.

Il est non plus possible d'ouvrir des activités commerciales dans les lieux communs. Les occupants sont responsables à l'égard des personnes et familles au sein du logement, et sont interdits d'exercer des activités de

Le "vivre ensemble",
c'est bien. Sauf à 8
dans la même pièce.

Le "vivre ensemble",
c'est bien. Sauf à 8
dans la même pièce.

LE DALO!
L'APPLIQUER
C'EST POSSIBLE!

Applic
de la
Règ

© Thomas Métais-Chastanier

Documents (3)

Devant la loi se dresse le gardien de la porte. Un homme de la campagne se présente et demande à entrer dans la loi. Mais le gardien dit que pour l'instant il ne peut pas lui accorder l'entrée. L'homme réfléchit, puis demande s'il lui sera permis d'entrer plus tard. « C'est possible, dit le gardien, mais pas maintenant ». Le gardien s'efface devant la porte, ouverte comme toujours, et l'homme se baisse pour regarder à l'intérieur. Le gardien s'en aperçoit, et rit. « Si cela t'attire tellement, dit-il, essaie donc d'entrer malgré ma défense. Mais retiens ceci : je suis puissant. Et je ne suis que le dernier des gardiens. Devant chaque salle il y a des gardiens de plus en plus puissants, je ne puis même pas supporter l'aspect du troisième après moi. »

L'homme de la campagne ne s'attendait pas à de telles difficultés ; la loi ne doit-elle pas être accessible à tous et toujours, mais comme il regarde maintenant de plus près le gardien dans son manteau de fourrure, avec son nez pointu, sa barbe de Tartare longue et maigre et noire, il en arrive à préférer d'attendre, jusqu'à ce qu'on lui accorde la permission d'entrer. Le gardien lui donne un tabouret et le fait asseoir auprès de la porte, un peu à l'écart.

Là, il reste assis des jours, des années. Il fait de nombreuses tentatives pour être admis à l'intérieur, et fatigue le gardien de ses prières. Parfois, le gardien fait subir à l'homme de petits interrogatoires, il le questionne sur sa patrie et sur beaucoup d'autres choses, mais ce sont là questions posées avec indifférence à la manière des grands seigneurs. Et il finit par lui répéter qu'il ne peut pas encore le faire entrer. L'homme, qui s'était bien équipé pour le voyage, emploie tous les moyens, si coûteux soient-ils, afin de corrompre le gardien. Celui-ci accepte tout, c'est vrai, mais il ajoute : « J'accepte seulement afin que tu sois bien persuadé que tu n'as rien omis ».

Des années et des années durant, l'homme observe le gardien presque sans interruption. Il oublie les autres gardiens. Le premier lui semble être le seul obstacle. Les premières années, il maudit sa malchance sans égard et à haute voix. Plus tard, se faisant vieux, il se borne à grommeler entre les dents. Il tombe en enfance et comme, à force d'examiner le gardien pendant des années, il a fini par connaître jusqu'aux puces de sa fourrure, il prie les puces de lui venir en aide et de changer l'humeur du gardien ; enfin sa vue faiblit et il ne sait vraiment pas s'il fait plus sombre autour de lui ou si ses yeux le trompent. Mais il reconnaît bien maintenant dans l'obscurité une glorieuse lueur qui jaillit éternellement de la porte de la loi. À présent, il n'a plus longtemps à vivre. Avant sa mort toutes les expériences de tant d'années, accumulées dans sa tête, vont aboutir à une question que jusqu'alors il n'a pas encore posée au gardien. Il lui fait signe, parce qu'il ne peut plus redresser son corps roidi. Le gardien de la porte doit se pencher bien bas, car la différence de taille s'est modifiée à l'entier désavantage de l'homme de la campagne.

« Que veux-tu donc savoir encore ? » demande le gardien. « Tu es insatiable. Si chacun aspire à la loi, dit l'homme, comment se fait-il que durant toutes ces années personne autre que moi n'ait demandé à entrer ? »

Le gardien de la porte, sentant venir la fin de l'homme, lui rugit à l'oreille pour mieux atteindre son tympan presque inerte : « Ici nul autre que toi ne pouvait pénétrer, car cette entrée n'était faite que pour toi. Maintenant, je m'en vais et je ferme la porte. »

Kafka, *Le Procès*.

Extraits d'entretiens

Moustapha : En venant à l'aventure tu sais, quand tu viens, tu ne sais pas quand tu vas retourner. Donc tu te poses pas de questions en fait. Tu vas comme tu vas en guerre. Tu vas, tu vas. (81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers, octobre 2014)

Zia : Before come here, we heard France is the country of humanity and right now we are here, we are watching, we are looking the situation of France and right now, in my opinion, I can't explain my friends what is « humanity ». We were living on the road. Now, I don't know what does it means : « Humanity ». Sometimes, sometimes there is humanity. For example, here, at Victor Hugo avenue, if it's raining, rain is not entering in the room. We can use toilets, bathroom for wash our body. It's ok. We can cook for eating. If we go to medical, we haven't to pay. This is humanity. I think. (81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers, novembre 2014)

Diomandé : Je suis un touriste, je dirais même que mon cas est un peu exceptionnel ici. J'avais déjà été approché par France 24 en son temps, je n'ai pas accepté de répondre, mais je n'étais pas ici, j'étais en Italie. Je suis parti de chez moi en Côte d'Ivoire, je suis passé par le Burkina, j'ai fait le Mali, j'ai fait la Mauritanie, j'ai fait le Maroc, je suis revenu au Mali, je suis reparti en Algérie. J'ai fait la Libye pendant trois ans, je suis parti de la Libye pour venir en Italie, et particulièrement, le bateau qui amenait les gens en Libye, c'est moi qui l'ai conduit. Donc, ça veut dire que j'ai marché dans le désert, j'ai vu comment les choses se passaient, il s'est passé des choses extrêmement... J'ai vu tout. D'ailleurs je parle un peu l'arabe, je parle l'italien, je parle le français. J'ai travaillé en Libye, j'ai réuni des Africains en Libye. J'avais reçu près de deux-cent personnes qui voulaient venir. Je leur ai dit : « Écoutez, la situation est grave. Il faut qu'on se cotise, il faut qu'on trouve un bateau pour y aller ». (81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers, octobre 2014)

Méité : Je peux dire que j'ai eu vraiment un grand choc, quand je suis arrivé. Je pouvais pas m'imaginer un seul instant que je passerais tout ce temps-là. Et sans même un petit truc pour dire que voilà tu peux, quelque chose avec ça, tu peux te déplacer avec ça. Rien. En quelque sorte, c'est comme si on te disait : on n'a pas besoin de toi. Sans rien dire. Mais ils l'ont dit. Je ne suis pas énervé contre les Français mais contre la politique de l'État français. Quand tu vois quelqu'un sortir de chez lui et qu'il va chez son voisin, ça veut dire que chez lui ça va pas. Si on laisse l'Afrique se développer comme elle veut, c'est-à-dire mener les politiques de développement comme elle souhaite je crois que cette immigration qui vient d'Afrique on ne la verra pas. Mais quand vous formez des rebellions dans les pays, que vous bombardez certains pays qui sont en voie de développement, du coup ceux qui travaillent avec ces bombardements, avec ces rebellions, n'arrivent plus à travailler, n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins, n'arrivent plus à s'occuper de leur famille. Vous voulez qu'ils fassent quoi ? Ils vont pas rester chez eux à regarder leur famille mourir de faim. Ils sont obligés de sortir. (81 avenue Victor Hugo, Aubervilliers, novembre 2014)

Équipe artistique

Olivier Coulon-Jablonka

Olivier Coulon-Jablonka reçoit une formation en études de philosophie à la Sorbonne, puis intègre le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD) en 2002. Pendant ses années au Conservatoire, il monte *Quartett* et *Mauser* d'Heiner Müller ainsi que *Calderon* de Pasolini, créées pour les ateliers d'été 2004 et jouées au théâtre du CNSAD. En tant que comédien, il a joué sous la direction de Joël Jouanneau, Yann-Joël Collin ; et un peu plus tard avec des metteurs en scène tels qu'Alain Béhar ou Marie-José Malis. Avec le Moukden-Théâtre, il met en scène *La Décision* de Bertolt Brecht (2005). L'année suivante, à la demande des éditions de Minuit et du traducteur Jean-Pierre Morel, il met en voix et en espace un texte inédit de Müller, *Macbeth*, présenté pour l'occasion au Jeune Théâtre National. Toujours en 2006, il obtient l'aide à la maquette de la DMDTS pour la création des *Illusions vagues* (d'après *La Mouette* de Tchekhov). En 2008, *Des Batailles* (d'après *Pylade* de Pasolini) est accueilli au Théâtre l'Échangeur. En 2010, *Chez les nôtres* (d'après *La Mère* de Gorki) permet à la compagnie de jouer, entre autres, à l'Odéon Théâtre de l'Europe dans le cadre du Festival Impatience. Enfin, en 2012, il crée *Pierre ou les ambiguïtés*, pièce adaptée du roman d'Herman Melville et dernièrement *Paris nous appartient*.

Barbara Métais-Chastanier

En parallèle d'une formation universitaire, Barbara Métais-Chastanier a dirigé de nombreux stages et ateliers d'écriture et de mise en scène (ENS de Lyon, Comédie de Saint-Étienne, CCN de Montpellier, Conservatoire de Toulouse). Auteure, dramaturge et assistante à la mise en scène, elle a collaboré ces dernières années avec Gwenaël Morin, Noëlle Renaude, Céline Massol, et Keti Irubetagoiena, qui a mis en scène deux de ses pièces.

Camille Plagnet

Camille Plagnet est cinéaste. Après des études de théâtre à l'Insas à Bruxelles, il suit le master documentaire de Lussas en Ardèche. Depuis il réalise courts et moyens métrages entre fiction et documentaire. Il a notamment réalisé deux documentaires au Burkina Faso : *La tumultueuse vie d'un déflaté* en 2009 et *Eugène Gabana le pétrolier* en 2014 (coréalisé avec Jeanne Delafosse), tous deux montrés dans de nombreux festivals internationaux. Il est également producteur au sein de l'atelier documentaire.